



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL SENIORS DAMES

SAMEDI 8 AVRIL 2023 au golf de Saint Cast

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition ; Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	Première série, index jusqu'à 17,4 : stroke play / 18 trous classement en brut Deuxième série, index à partir de 17,5 : score maximum / 18 trous, classement en brut. <i>Score maximum == 7 pour un par 3, 8 pour un par 4 et 9 pour un par 5</i> En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS. Les départs : boules rouges
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le DIMANCHE 2 avril 2023 . Nombre d'inscrits par compétition limité à 60. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index. Droits d'engagement : 24 Euros. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.
Qualification Championnat de Bretagne	Sont qualifiées, pour le championnat de Bretagne, les 10 meilleurs scores en première série.
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.